

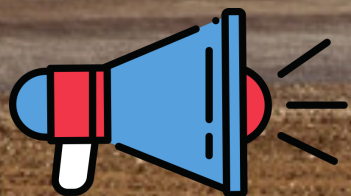


**Jeunes**

**Agriculteurs**

Canton de Verfeil

Fait par des agriculteurs pour informer les riverains.



## Mars 2022 : Info sur les canons effaroucheurs

**NOUS SOMMES BIEN ÉVIDEMMENT  
OUVERT À LA DISCUSSION.  
N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA  
MAIRIE SI VOUS AVEZ DES  
QUESTIONS À NOUS ADRESSER.**

Le printemps arrive et les semis avec ! Pour nous, agriculteurs il est temps de semer tournesol, maïs et autres céréales qui raviront... les oiseaux !



Depuis quelques années, les attaques d'oiseaux sur les cultures sont devenues un sujet de préoccupation majeur, en particulier sur le tournesol. Dès que nos champs sont ensemencés, des nuées d'oiseaux peuvent se jeter sur les plantations et ruiner nos récoltes en un temps record. Cela entraîne des pertes de rendements et des coûts supplémentaires liés aux resemis et aux méthodes de lutte. Voir notre récolte mise à mal en quelques jours est dur psychologiquement et représente une lourde perte financière. Les volatiles ravageurs ont en effet tendance à picorer les graines durant la période de germination.

Nous cherchons donc à protéger ces grains en mettant en place divers dispositifs destinés à effrayer les indésirables au moment des semis, de la germination et juste avant la récolte. A ce jour, il existe peu de moyens efficaces pour protéger les terres. Le canon effaroucheur reste le meilleur moyen de protéger une zone étendue. Il s'agit d'un canon à gaz, destiné à faire fuir les nuisibles volants sans leur faire de mal. Placé aux abords de nos cultures, il est constitué d'une bonbonne de gaz et d'un tube, comme un canon. Automatique, l'engin émet des détonations qui sont déclenchées à intervalle régulier. Vous serez donc susceptibles d'entendre ces bruits prochainement.

Loin de nous l'idée de vouloir vous déranger, nous voulons seulement protéger le fruit de notre travail qui se retrouvera dans vos assiettes.

En ces temps troublés, la souveraineté alimentaire de notre pays est plus que jamais nécessaire. Il faut donc que nous défendions nos cultures pour pouvoir vous proposer des aliments de qualité en quantité suffisante.

Afin que tout se passe au mieux, nous respectons le cadre réglementaire du code de la santé ainsi que les arrêtés préfectoraux et municipaux.

De plus, nous essayons de réduire les nuisances en déplaçant nos canons régulièrement et en respectant des horaires décents.

